



Organisme de formation : **AM&JT**, siège social 16 esplanade du champ de mars 35000 Rennes RCS de Rennes sous le SIRET n° 834 595 126 00014 – numéro d'enregistrement **53351021735** représentée par : M. Adam & M. Tabore

Être un as en fiscalité immobilière niveau II

Public visé	Objectifs de la formation
Tous publics Pas de durée ni d'expérience professionnelle requise Pas de prérequis scolaire ou universitaire	Maîtriser les règles relatives aux revenu et déficit foncier Connaître l'usufruit locatif social Citer l'intérêt des baux à long terme
Contenu de la formation	Moyens et méthodes pédagogiques
Contribution exceptionnelle sur les hauts revenus Revenus fonciers tirés de la location Fiscalité internationale Les baux à long terme et l'usufruit locatif social L'usufruit locatif social	Avoir un accès internet et un ordinateur, une tablette ou un smartphone (FOAD) Contenus vidéo et textes à visionner, fiches à télécharger Assistance technico-pédagogique 7j/7 9j-19h
Modalités de suivi	Evaluation – Sanction - Durée
Assistance technico-pédagogique 7j/7 9j-19h par chat, téléphone ou email Encadrement pédagogique assuré par Julien TABORE, master en droit privé Suivi technique assurée par Médéric ADAM, informaticien	QCMs intermédiaire et final (obtenir un score supérieur à 70%) Délivrance d'une attestation automatiquement après 7h et l'obtention des QCMs Durée de la formation : 7h (accès illimité au rythme de l'apprenant)

Formez-vous sur notre réseau en ligne, **Loi ALUR**, Formations **DDA & IAS**, formation **IOBSP**



www.maformationimmo.fr | www.maformationassurance.fr | www.maformationIOBSP.fr